

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 30 avril 2021 à 8 h 31, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins (partie de séance)  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M<sup>e</sup> Julien Lefrançois, assistant-greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président  
Mme Suzanne Verreault

---

**Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.**

**La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**[CE-2021-0894](#) Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition à des fins municipales d'un immeuble sis sur le boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant trois parties du lot 6 322 010 du cadastre du Québec, et ouverture du boulevard Hochelaga – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - [DE2021-314](#) (CT-2536549) — (Ra-2272)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1<sup>o</sup> conditionnellement à son acquisition, l'affectation au domaine public d'un immeuble sis en bordure du boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant trois parties du lot 6 322 010 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie totale approximative de 233,7 mètres carrés, tel qu'illustrées sur le plan préliminaire joint au sommaire décisionnel;
- 2<sup>o</sup> conditionnellement à son acquisition, l'affectation au domaine public et l'ouverture du boulevard Hochelaga, connu et désigné comme étant trois parties du lot 6 322 010 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville

de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de l'acquisition, à des fins municipales, de l'immeuble situé en bordure du boulevard Hochelaga, propriété du *Centre de service scolaire des Découvreurs*, connu et désigné comme étant trois parties du lot 6 322 010 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie totale approximative de 233,7 mètres carrés, pour une somme de 125 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans la promesse de vente, et plus particulièrement à l'article 3, jointe audit sommaire.

---

**CE-2021-0895 Renflouement de l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance de proximité – Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renflouement de l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance d'agglomération - FN2021-025 (CT-FN2021-025) — (Ra-2272)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le virement à l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance de proximité d'un montant de 5 000 000 \$, provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté de proximité au 31 décembre 2020.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du virement à l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance d'agglomération d'un montant de 1 000 000 \$, provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté d'agglomération au 31 décembre 2020.

---

**CE-2021-0896 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la convention entre la Ville de Québec et le *Centre de crise de Québec*, relative à une aide financière sous forme de prêt pour l'acquisition d'un immeuble sis au 1340, rue Frontenac à des fins de logement social - PA2021-083 (CT-2536928) — (Ra-2272)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et le *Centre de crise de Québec*, relative à une aide financière sous forme de prêt, d'un montant de 550 000 \$ pour l'acquisition d'un immeuble sis au 1340, rue Frontenac à des fins de logement social, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans la convention jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° au directeur de la Section des projets spéciaux de développement du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement de signer ladite convention.
-

Madame la conseillère Alicia Despins arrive à la séance. Il est 8 h 36.

**CE-2021-0897 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement, R.A.V.Q. 1390 - TM2021-056 (Ra-2272)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement*, R.A.V.Q. 1390.

---

**CE-2021-0898 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification du contrat d'engagement entre la Ville et Québec et madame Brigitte Chrétien (ID. 172195) - RH2021-267 (Ra-2272)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la modification du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Brigitte Chrétien (ID. 172195), directrice de la Division commerciale au Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun, afin de modifier le nombre d'heures travaillées par semaine, le salaire et en prolongeant celui-ci pour une durée indéterminée, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

---

**CE-2021-0899 Accord de contribution entre la Ville de Québec et Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre du Patrimoine canadien, relative à l'intégration d'un *Parcours hommage – Collège François-de-Laval*, constitué de trois oeuvres d'art public soulignant le 350<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Collège François-de-Laval - CU2021-024 (Ra-2272)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de la nouvelle version de l'Accord de contribution entre la Ville de Québec et *Sa Majesté la Reine du Chef du Canada*, représentée par le ministre du Patrimoine canadien, relative au *Parcours hommage – Collège François-de-Laval*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit accord joint au sommaire décisionnel, pour y remplacer le nombre d'oeuvres et l'échéancier autorisé en vertu de la résolution CV-2019-0933 du 18 novembre 2019 et du décret du gouvernement 952-2020, étant entendu que la nature du projet, les obligations des parties et le montant total du versement prévus initialement demeurent les mêmes;
  - 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales à signer ledit accord.
-

**CE-2021-0900** Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Raymond Dion lors de la séance du conseil de la ville tenue le 19 avril 2021, demandant d'inclure dans le *Plan d'investissement quinquennal (PIQ)* de 2022 la construction au parc Chaumière d'une grande piscine avec des fonctionnalités telles que plongeon, glissade et grande plage, et de faire du parc Chaumière un parc de destination avec notamment des jeux d'eau, terrains de soccer et de tennis - **LS2021-063** (Ra-2272)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Raymond Dion, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 19 avril 2021, demandant d'inclure dans le *Plan d'investissement quinquennal (PIQ)* de 2022 la construction au parc Chaumière d'une grande piscine avec des fonctionnalités telles que plongeon, glissade et grande plage, et de faire du parc Chaumière un parc de destination avec notamment des jeux d'eau, des terrains de soccer et de tennis.

---

**CE-2021-0901** Adoption du *Règlement sur la réalisation d'un centre de gestion et de stockage de données numériques sur une partie du lot 1 944 261 du cadastre du Québec, R.V.Q. 2970*, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - **PA2021-051** (Ra-2272)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur la réalisation d'un centre de gestion et de stockage de données numériques sur une partie du lot 1 944 261 du cadastre du Québec, R.V.Q. 2970*;
  - 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.
- 

**CE-2021-0902** Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement et sur l'harmonisation des règles de signalisation, de contrôle de la circulation et du stationnement applicables sur le réseau artériel de la ville et sur celui relevant de la juridiction des conseils d'arrondissement relativement aux limites de vitesse, R.V.Q. 2958* - **TM2021-057** (Ra-2272)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement et sur l'harmonisation des règles de signalisation, de contrôle de la circulation et du stationnement applicables sur le réseau artériel de la ville et sur celui relevant de la juridiction des conseils d'arrondissement relativement aux limites de vitesse, R.V.Q. 2958*.

---

---

**CE-2021-0903 Adjudication d'un contrat pour le réaménagement du boulevard Raymond – Poste de pompage et bassins de rétention (PAM185566) – Arrondissement de Beauport (Appel d'offres public 74805) - AP2021-163 (CT-2533935) — (Ra-2272)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Charles–Auguste Fortier inc.*, le contrat pour le réaménagement du boulevard Raymond – Poste de pompage et bassins de rétention (PAM185566) – Arrondissement de Beauport, pour une somme de 15 621 343,19 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74805 et aux prix unitaires de sa soumission du 11 mars 2021.

---

Madame la conseillère Émilie Villeneuve déclare qu'elle a directement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle déclare la nature de son intérêt. Elle quitte la séance à 8 h 45.

**CE-2021-0904 Adjudication d'un contrat pour des travaux de plomberie pour le remplacement de branchements de service d'aqueduc (Appel d'offres public 75017) - AP2021-275 (Ra-2272)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Excavation J.F. Caron inc.*, le contrat pour effectuer des travaux de plomberie pour le remplacement de branchements de service d'aqueduc, de la date d'adjudication au 31 décembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 75017 et aux prix unitaires de sa soumission négociée du 12 avril 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

---

La séance est levée à 8 h 47

---

Marie-Josée Savard  
Vice-présidente

Julien Lefrançois  
Assistant-greffier

JL/fb